Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_074-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Délibération n° 2026.074

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 mars 2026 à 19 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Mars Deux Mil Vingt-Six** à dix-neuf heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	45
Pouvoirs :	4
Votants :	49

Date de la convocation : 3 mars 2026

Date d'Affichage : 10 mars 2026

Vote :	
Pour :	49
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Laurence CHEREL – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à JC RAULT

Gilbert BOUFFORT assistait à la séance

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Éric BESSON – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA –Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Antoine MADEC – Jean-Claude NOEL – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_074-DE

Fougères Agglomération **2026.074**

2026.074 - Zone d'activités de La Grande Marche – Vente d'un terrain à la société BETIN PLOMBERIE

Créée en 2018 par M. Samuel BETIN, la société BETIN PLOMBERIE est spécialisée dans les domaines du chauffage, de la plomberie et des énergies renouvelables. Elle compte actuellement 4 salariés.

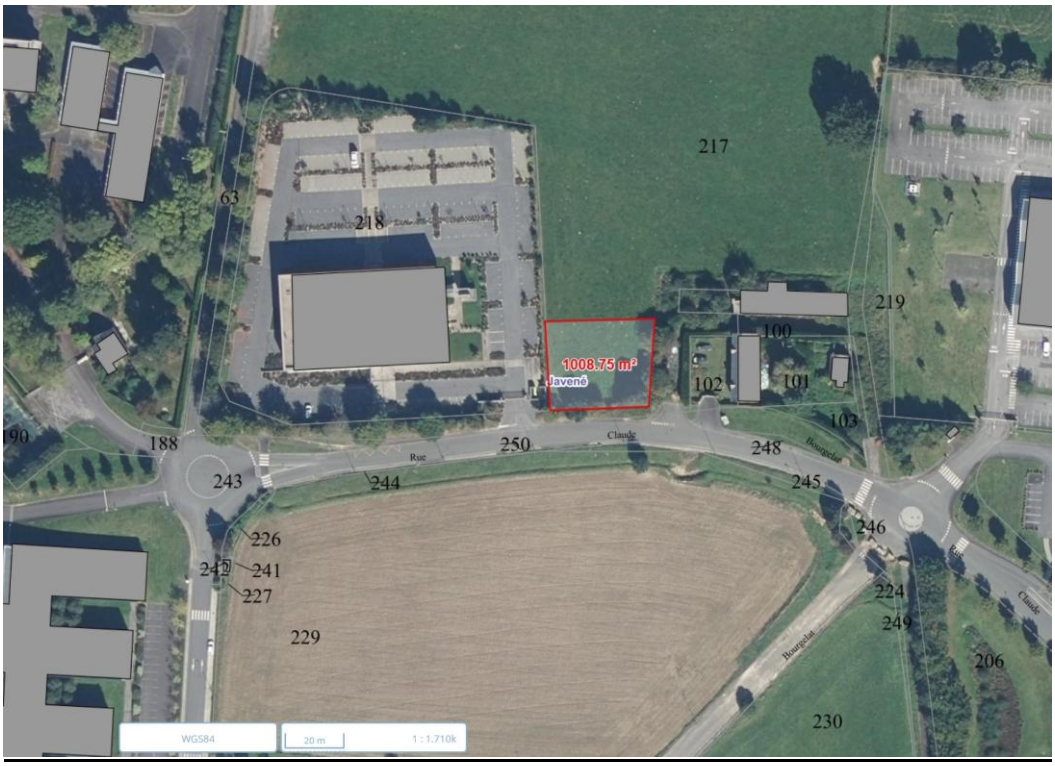
Domiciliée au sein de la ZA de Mézaubert à Javené, l'entreprise souhaite disposer de nouveaux locaux de production, de stockage et administratif pour accompagner son développement.

Le projet porte sur la construction d'un bâtiment d'environ 300 m², comprenant deux cellules artisanales.

L'entreprise occuperait un atelier et proposerait le second à la location à société annexe.

Pour la réalisation de ce projet, M. BETIN sollicite l'acquisition d'un terrain de 1 000 m² situé au sein de la parcelle cadastrée ZC-217, propriété de Fougères Agglomération, dans la zone d'activités de La Grande Marche à Javené.

Plan de situation



La cession de ce terrain est au prix de 35 € HT /m², soit environ 35 000 € HT, avant bornage définitif.

Ce prix s'entend hors frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux, lesquels resteront à la charge de l'acquéreur.

Fougères Agglomération déclare opter pour l'application de la TVA sur le prix total, conformément à l'instruction n°3-9-10 du 29 décembre 2010.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_074-DE

Fougères Agglomération **2026.074**

Vu l'avis de France Domaine du 16/02/2026 ;

Vu l'avis de la Commission « Attractivité économique et emploi – Urbanisme dynamique rurale et territoire numérique » du 17/02/2026.

Vu l'avis du bureau communautaire en date du 2 mars 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la vente d'un terrain de 1 000 m², issu de la parcelle ZC-217 à Javené, au profit de la société BETIN PLOMBERIE ou toute autre personne morale qui s'y substituerait selon les conditions exposées ci-dessus,
- **D'OPTER** pour l'application de la TVA sur le prix total de la cession,
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les actes notariés et documents afférents à cette vente.

Fait et délibéré en séance le 09/03/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU